

## Question(s) de frontière(s) et frontière(s) en question(s).

Robert Nicolai

Institut Universitaire de France et Université de Nice

### 1. Prologue : frontière et phénomènes du monde.

Décider de s'intéresser au thème de la 'frontière' est sans doute une bonne idée. C'est aussi une gageure car, dans le même temps, force est de constater que ce thème possède la particularité de trouver matière à s'exemplifier dans tous les domaines, qu'ils relèvent de la vie ordinaire ou de la connaissance scientifique. En effet, la question des frontières est pertinente, et évidemment cruciale quel que soit le domaine appréhendé. Les exemples ici retenus (disons 'évoqués' plutôt que 'retenus') appartiendront au domaine des sciences du langage et concerneront plus particulièrement les sous domaines de la sociolinguistique et du contact des langues, que je prendrai comme arrière-plan pour développer cette réflexion (cf. l'acquisition des langues, l'alternance codique, le bilinguisme en général, la diglossie, la construction des identités, l'élaboration des normes, les politiques linguistiques, etc.). Chacun de ces sous domaines constitue en lui-même un exemple de traitement d'un phénomène de frontière (conceptuelle ou matérielle). Alors, concrètement, à quoi avons-nous affaire avec ce thème et qu'est-ce qui le caractérise ?

Avec la question des frontières, il ne s'agit pas d'illustrer une simple '*notion*', ni de présenter un '*concept*' que l'on aurait construit et dont on pourrait proposer une définition, faire la description, montrer ses usages, affirmer ou contester sa pertinence, retracer la genèse de son émergence, l'historique et l'affinement de ses acceptions, l'extension de ses emplois, le domaine particulier de ses applications. Il ne s'agit de rien de cela. Les frontières sont tout simplement des 'évidences' et des 'contraintes' inéluctablement inhérentes à toute perception de phénomènes, à toute manifestation de formes, à toute mise en signification d'événements.

Par rapport aux entités qu'elles cernent / permettent de générer (objets, formes, représentations), elles sont des 'nécessités de construction' liées à la compréhension du monde (linguistique ou non) : au plan physique à travers des matérialités attestées (cf. les frontières données comme susceptibles de distinguer les unes des autres des entités linguistiques : langues et formes dans les langues) ou au plan idéal à travers des représentations construites et intersubjectivement objectivées (cf. les frontières données comme susceptibles de distinguer entre des représentations structurales ou entre des représentations sociales). Les frontières sont toujours là. On peut, bien évidemment en faire un objet d'analyse dans un contexte défini, mais c'est nécessairement dans le cadre d'un nouveau jeu de contraintes, et donc, d'un autre jeu de frontières, qu'on procède alors à leur saisie. Autrement dit, rendues à leur fonction de 'nécessité de construction', elles constituent le *cadre* d'une analyse et sont ainsi aveuglée, 'hors champ', mais elles peuvent être *objectivées* et elles autoriseront alors l'ouverture d'un questionnement à leur propos, sous

réserve de (grâce à) l'élaboration d'un autre jeu de frontière qui fonctionnera comme *cadre* pour l'élaboration du questionnement envisagé.

Dans le même temps, perçues dynamiquement dans les *procès* qui les manifestent<sup>1</sup>, elles sont dépendantes des *acteurs* et des *interprétants* que nous sommes face aux phénomènes du monde, ce qui veut dire qu'elles n'existent qu'en lien avec une modalité de prise en compte et de transformation des phénomènes dont nous sommes partie prenante : les frontières n'existent pas 'pour soi'. A partir de là, elles sont déterminées par une histoire au sein de laquelle elles peuvent prendre du sens en étant éventuellement appréhendées, perçues, reconnues en termes de ruptures, de hiatus, de coupures, de limites, de répétitions ; autant de perceptions qui impliquent / supposent la présence des acteurs dans la saisie des phénomènes considérés. C'est ainsi qu'elles sont dépendantes à la fois du monde dans son extériorité et de la perception que nous en avons, et c'est pourquoi les frontières, en dépit de leur matérialité, sont concernées essentiellement par nos 'interprétations' et nos 'choix d'interprétation' à propos des phénomènes du monde.

Lorsque – objectivées – elles sont concrètement appréhendées en tant que limites ou en tant que distinctions établies entre des phénomènes « objectivement » présentés comme allant de soi, les frontières sont reconnues, sanctionnées, acceptées comme des évidences matérialisées, elles ne sont pas contestées et fonctionnent, selon les cas, comme des *garde-fous* ou comme des *guides* en rapport avec la construction des formes, les représentations d'événements et les *constructions de sens* que les acteurs développent – stratégiquement ou non – dans le monde auquel ils participent. Elles peuvent être appréhendées soit dans une visée statique : on travaille sur leur matérialité ; soit dans une visée dynamique : on cherche à comprendre les *procès* de leur élaboration<sup>2</sup> ou bien on les utilise à des fins prospectives (ce qui est une autre façon de les appréhender). De fait, elles peuvent être appréhendées à travers plusieurs modalités d'étude qui, quoique situées sur des plans d'existence différents (questionnements sur leur *constat*, leur *interprétation*, leur *construction* et la *constitution des savoirs* corrélatifs) demandent, bien évidemment, que l'on prenne en compte l'activité et l'*activisme*<sup>3</sup> des acteurs qui ont « à faire » avec les phénomènes qui les actualisent.

On retiendra donc que les frontières font partie de la vie ordinaire : tout un chacun est conduit à les expérimenter. Matérielles ou conceptuelles, elles sont prégnantes et conditionnent la saisie, la lecture, la compréhension et la construction du monde dans lequel nous sommes inclus. Tout un chacun les détermine et se trouve déterminé par elles. Elles sont d'ailleurs intégrées dans l'arrière-plan métaphorique du sémantisme langagier ordinaire (cf. « dépasser les bornes, les limites, la ligne blanche, etc. »). Enfin, référé aux notions philosophiques de continuité / discontinuité et/ou de catégorie ; des Présocratiques à Foucault ou à Deleuze, le thème de la frontière est à la base de la constitution des savoirs et de la réflexion sur leur constitution. Pour conclure ces généralités, on dira que les frontières présupposent d'une part les *phénomènes* objectivables et d'autre part des *acteurs*<sup>4</sup> qui vont les reconnaître, les interpréter, les déplacer, sinon les construire.

---

<sup>1</sup> Qui entérinent leurs mises en forme, qui concrétisent leurs marques, qui développent les interprétations qu'elles entraînent et qui, éventuellement, contribuent à consolider les différenciations qu'elles traduisent, soit en tant qu'objectivation de ruptures soit, à l'inverse, en tant qu'affirmation de continuités.

<sup>2</sup> Ceux-ci sont constituants d'une formation de signes à partir de stigmates fonctionnalisés pour l'élaboration de significations « émergentes ». La *création de la frontière* est alors un objectif à atteindre, une matérialité à construire.

<sup>3</sup> Par '*activisme*', j'entends une activité volontaire orientée pour l'obtention d'un résultat particulier. L'*activisme* implique l'activité, mais le contraire n'est pas vrai.

<sup>4</sup> Voir la suite du texte pour le développement de cette notion.

## Matérialités, évidences et construits.

Cette mise en évidence de l'interaction des phénomènes du monde et de la dynamique des acteurs qui ont « à faire avec » à propos des frontières, s'illustre pratiquement à tous les niveaux de la construction des connaissances, et tout particulièrement dans l'élaboration de taxinomies, de classifications, d'inventaires d'entités, de distinctions de formes ; dans la reconnaissance de différences qualitatives et quantitatives de continua et d'agrégats. Bref, dans l'émergence des organisations du monde en tant que constructions objectivées, dans la mise en relation des phénomènes qui se manifestent nécessairement à travers le placement (la considération, la reconnaissance) de coupures<sup>5</sup>, de discontinuités au sein d'un espace préalable qu'il s'agit d'appréhender (d'un matériau pertinent, d'un monde fonctionnel), éventuellement considéré comme indifférencié ou comme inorganisé, mais pas nécessairement. Le travail sur les frontières permet le « rendu compte » des phénomènes et rend possible leur saisie à travers un ordonnancement fondé sur des critères dont la nature variable dépend à la fois de la spécificité des phénomènes identifiés, du passé (du passif parfois !) les concernant, des options théoriques liées à cette saisie ainsi que de l'état général des connaissances du moment<sup>6</sup>. Et l'ensemble de cette dynamique donne naissance aux 'objets' perçus, reconnus, inventoriés – et éventuellement échangés – dans le monde considéré. Les frontières introduisent donc un *ordre*, elles se présentent comme une *nécessité* de l'élaboration des savoirs et du fonctionnement de la vie en permettant que, pour les acteurs qui sont concernés par elles, un sens soit attribué aux phénomènes de différents types qu'elles contribuent à créer et/ou à organiser.

Toutefois, s'il va de soi que les acteurs et les phénomènes doivent bien être *co-présents* pour que le linéament (le dessin ? le dessein ?) d'une frontière puisse avoir / prendre du sens et introduire à la constitution de savoirs corrélatifs<sup>7</sup> sur le monde parallèlement perçu, l'importance de la place occupée par ces acteurs et le niveau de leur activisme (*versus* la prégnance et l'importance des phénomènes donnés comme pertinents) est variable selon la nature et le type des objets considérés, la place qu'ils laissent pour leur interprétation et le niveau de liberté qu'ils autorisent pour toute tentative de modification de l'ordre des choses.

A partir de là, on justifiera au plan méthodologique une ébauche de classification en trois catégories qui se différencient par la place qu'occupent les acteurs humains dans la construction des phénomènes et dans l'élaboration des savoirs corrélatifs, soit donc, arbitrairement dénommées<sup>8</sup> :

- 1) des « *matérialités* » : il s'agit des phénomènes qui résultent des contraintes physiques du monde : géographiques, géologiques, biologiques, écologiques ;

---

<sup>5</sup> Il peut être utile distinguer entre les notions de 'coupure' et de 'frontière' en établissant qu'il s'agit dans les deux cas de la manifestation d'une discontinuité, mais que la 'frontière' est présentée comme 'imposée à' ceux qui la considèrent, tandis que la 'coupure' est présentée comme 'introduite par' ceux qui la considèrent. Toutefois, cette distinction, apparemment simple, est elle-même problématique : en effet, ce n'est pas parce qu'une discontinuité apparente est constatée qu'on va la reconnaître en tant que telle et l'appréhender comme 'frontière'. Les choix théoriques et les critères retenus peuvent modifier les « évidences » (cf. l'approche de Linné dans le domaine de la classification).

<sup>6</sup> De ce point de vue, les travaux effectués dans le domaine des sciences naturelles par des taxinomistes tels que Linné, Jussieu, Cuvier, Adanson, etc. – qui n'ont, bien évidemment, rien à voir avec l'étude des langues et du langage – sont importants d'un point de vue épistémologique pour comprendre l'importance et la nature problématique des frontières : autour de leurs recherches qui visaient à élaborer des systématiques et des classifications, et qui ont pris toute leur importance entre le 17<sup>e</sup> et le 19<sup>e</sup> siècle, une réflexion s'est développée.

<sup>7</sup> J'appelle 'savoir corrélatif' un savoir qui résulte d'une 'mise en frontière' particulière, en tant qu'elle définit des bornes, des règles, des entités, et développe dans ce procès un état particulier de connaissance.

<sup>8</sup> Mais on pourrait tout aussi bien les dénommer autrement.

- 2) des « *évidences* » qui sont imposées par l’histoire des individus et leurs développements communautaires. Il s’agit de phénomènes, moins physiques mais qui s’imposent aux acteurs, telles que les structures d’un système linguistique, un ensemble de schèmes culturels, ou bien ‘l’absence d’intercompréhension’ dans le domaine des langues, etc. ;
- 3) des « *construits* » qui sont élaborés dans le présent des individus et des communautés. Ils sont liés à l’activité des acteurs sans résulter nécessairement d’un activisme qui viserait à la remodelisation et à la recatégorisation des phénomènes (les questionnements ‘sociolinguistiques’ sont tout particulièrement concernés par cette catégorie).

Dans le domaine du langage où les acteurs humains interviennent doublement (dans la *constitution* des phénomènes linguistiques et dans leur *description*), ce sont plutôt les catégories des ‘*évidences*’ imposées par l’histoire et celles des ‘*construits*’ actualisés dans le présent des individus qui sont pertinentes. Ainsi, par exemple, les frontières des langues, dans la mesure où elles résultent de l’activité et/ou de l’activisme des acteurs humains, ne semblent pas avoir beaucoup de rapport avec celles dont traitent les systématiciens des sciences naturelles, qui travaillent sur la classification de phénomènes qui relèvent des ‘*matérialités*’ ; même si, à un certain niveau, il va aussi de soi que les phénomènes linguistiques et langagiers sont aussi des données objectivables et contraignantes dont la présence s’impose *de facto* aux acteurs avec la même prégnance et la même extériorité que les phénomènes du monde naturel et physique. Mais, pour des raisons de critique épistémologique, cela ne rend pas moins intéressante pour nous la catégorie des ‘*matérialités*’. Bien au contraire, car une réflexion sur la construction des connaissances dans ce domaine des ‘*matérialités*’, c’est-à-dire, dans un contexte où l’action des acteurs humains sur les phénomènes est, par définition, nulle, minimale ou à tout le moins indirecte, permet de mieux apprécier quel lien ce qui est donné / retenu comme ‘frontière’ par les descripteurs d’un domaine de connaissance entretient avec la « *réalité* » perçue, reconnue et postulée pour le monde dont ils rendent compte, et quel lien ce monde entretient avec l’*ordre* que sa mise en évidence par les descripteurs qui le postulent introduit dans les données qui le concernent<sup>9</sup>.

### **Frontière, description et « *réalité* ».**

Et, naturellement, cela débouche sur une série de questions qui se déclinent et qui tournent (‘en boucle’ ?). Elles concernent les caractéristiques de l’activité engagée par les descripteurs, et la nature exacte de sa pertinence. Elles concernent aussi la « *réalité* » qui est donnée (ou qu’on se donne) à décrire, la nature de l’ordre ainsi introduit et la valeur de la description résultante<sup>10</sup>. Les questions suivantes sont ainsi pertinentes.

Les frontières traduisent-elles :

- Des phénomènes de la réalité mondaine ?
- Des ruptures de catégorisations ?

<sup>9</sup> Comme je l’ai précédemment suggéré, les descriptions systématiques des sciences naturelles sont méthodologiquement utiles car, face à la naturalité des phénomènes qui les concernent, elles permettent de montrer l’importance des présupposés qui conditionnent dans leur préhension « objective » et de reconnaître le poids et la place des savoirs préalables dans l’élaboration des constructions théoriques en général. Je ne m’étendrai pas ici sur ce thème mais, par exemple, la lecture des travaux que Foucault lui a consacré est particulièrement lumineuse. Cela porte sur le rapport au réel, à l’histoire et aux organisations socio-culturelles, aux présupposés théoriques qu’impliquent ces classifications.

<sup>10</sup> Pour une réflexion sur l’activité des descripteurs et des analystes, cf. Nicolai (2007), *La vision des faits*, L’Harmattan.

- Des entités préexistantes ?
  - Des entités construites ?
  - Des divisions surimposées sur des *continua* ?
- Autrement dit : à quoi est due la coupure opérée par la frontière ?
- A nos choix théoriques ?
  - A nos connaissances empiriques préalables ?
  - Aux normes et aux habitudes qui conditionnent nos comportements ?
  - A la « nature » elle-même<sup>11</sup> ?

En conséquence, quel est le degré de ‘réalité’ de ce que l’opération de ‘mise en frontière’ permet d’établir / construire ?

- Sur quoi est-elle fondée<sup>12</sup> ?
- Quelle est la nature du « fondement » retenu ?
- Quelle est la naturalité du savoir ainsi construit ?

Certes, ces questions ont déjà été posées<sup>13</sup>, tout particulièrement dans le domaine de ce que j’appelle ici des ‘*matérialités*’, à propos des taxinomies et classifications naturelles, mais elles sont susceptibles de prendre une importance cruciale dès lors qu’elles sont posées dans les domaines des ‘*évidences*’ et des ‘*construits*’ (comme c’est le cas avec les langues) ; c’est-à-dire lorsqu’elles portent sur des phénomènes par lesquels les humains – ainsi que je l’ai noté – sont concernés en tant qu’*acteurs* à double titre : à la fois dans le jeu de leur construction (la construction de ce qui se manifeste) et dans le jeu de leur interprétation (ce qui est élaboré comme représentation).

### **Acteurs séculiers et acteurs réguliers.**

Il devient alors intéressant, non plus seulement d’intégrer, disons, un ‘acteur logique’ comme ‘répondant théorique’ de ce qui s’actualise, mais d’aller plus loin et de distinguer entre deux catégories concrètes d’acteurs qui agissent sur des plans différents et qui, très pratiquement, ont à voir (à faire) avec l’existence et l’élaboration des frontières à des niveaux distingués : les *usagers ordinaires des langues* (ce sont les acteurs ‘*séculiers*’) et les *descripteurs des langues* (ce sont les acteurs ‘*réguliers*’). Précisons : dès lors qu’on intègre la dimension de l’*acteur* ainsi complexifiée dans le schéma d’explication des phénomènes catégorisés comme ‘*évidences*’ et ‘*construits*’, la question de la frontière se complexifie également et devient la résultante du développement d’un *double procès* de ‘mise en

<sup>11</sup> Cf. M. Foucault, « La situation de Cuvier dans l’histoire de la biologie », *Revue d’histoire des sciences et de leurs applications*, t. XXIII, n°1, janvier-mars 1970, pp. 63-92. Repris in : *Dits et écrits*, I, 1954-1975, pp. 898-934. A propos des taxinomies (907) « ... Dans la mesure où on admettait ... le continuum naturel, la coupure entre les genres ne peut être qu’une coupure due à notre connaissance et non pas une coupure due à la nature elle-même. Elle n’est ni absolue ni invariable, dit Anderson ».

<sup>12</sup> Cf. Foucault (905) « ... une catégorie taxinomique est fondée : 1) si effectivement dans le continuum des différences, elle regroupe des individus qui sont voisins dans ce continuum ; 2) si on peut, entre le dernier élément qui appartient à cette catégorie et le premier des éléments de la catégorie suivante, trouver une détermination qui soit visible, certaine, établissable et reconnaissable pour tout le monde. Ce sont là deux critères de la catégorie fondée.

[Par exemple, Linné a établi] des catégories prélevées sur des groupes d’individus, [il a regroupé] des êtres appartenant à des champs de ressemblances séparés les uns des autres et, sous prétexte qu’ils avaient des organes sexuels conformés de la même manière, [il a établi] une catégorie qu’il sautait, en quelque sorte, par-delà les ressemblances immédiates données ; il constituait ainsi des catégories abstraites, c’est-à-dire des catégories non fondées ».

<sup>13</sup> Et corrélativement, on remarquera qu’elles trouvent aussi bien leur place dans l’épistémologie des « disciplines » que dans une pratique d’interprétation phénoménologique, ou dans une saisie ethnométhodologique.

signification du monde' en rapport avec ces deux niveaux distingués. Autant que le langage et les langues sont concernés, on constate, bien évidemment, que les acteurs (tous les acteurs) sont nécessairement et inéluctablement immergés dans le langage et dans les pratiques linguistiques dans le même moment qu'ils s'en distancient (notons que la distanciation au langage dans sa pratique ordinaire est l'une des nécessités de son existence même, si l'on veut bien ne pas le réduire à la simple transmission d'une information référentielle). En conséquence, les acteurs sont tous concernés par les frontières, les dynamiques des langues et leurs transformations en tant que celles-ci ne peuvent pas être autre chose que le produit de leurs propres *constructions* ; quand bien même, dans l'instant, elles leurs sont matériellement imposées, quand bien même elles préexistent à leurs perceptions. Ils se positionnent nécessairement par rapport aux frontières existantes et cela conduit toujours à une modification de l'état et des formes<sup>14</sup> de ces dernières.

La distinction entre des *acteurs séculiers* qui, à un niveau donné, interviennent dans la constitution et la transformation des phénomènes et des *acteurs réguliers* qui, à un autre niveau, interviennent dans leur description est un outil. Précisons-la :

- On entendra par '*acteurs séculiers*' ceux qui « jouent » normalement dans la clôture du système considéré : les locuteurs, les communautés. Bref, tous ceux qui actualisent et pratiquent le langage et qui, dans une intersubjectivité partagée, dans un tissu communautaire<sup>15</sup> qu'ils contribuent activement à développer (à créer, à enrichir, à appauvrir), stabilisent, revendiquent des formes linguistiques et langagières. Car que font d'autres qu'introduire des frontières les locuteurs qui élaborent, manifestent et retiennent des normes, créent des usages, introduisent des représentations ?
- On entendra par '*acteurs réguliers*'<sup>16</sup> tous les descripteurs, linguistes, grammairiens et autres censeurs ou évaluateurs – « légitimes » ou non<sup>17</sup> – qui produisent un discours distancié et réflexif par rapport aux pratiques, aux systèmes, aux représentations qu'ils se donnent pour objectif d'appréhender. Ils analysent, interprètent, mettent en évidence, développent et donnent à saisir les (représentations des) phénomènes linguistiques et langagiers qu'ils auront construit sur la base de quelques traits repérés et donnés comme indices et stigmates ainsi que de quelques règles qu'ils auront reprises, construites, postulées.

---

<sup>14</sup> Sans rapport avec le contact des langues mais très près de la sémantique des termes, on se rappellera le commentaire de Benveniste à propos du Pont Euxin des Grecs : dénote-t-il une clôture ou un lien, un passage ? Dans un tout autre domaine, au plan de la géographie physique et à celui des circuits économiques, le Sahara représente-t-il un obstacle ou un passage, une porte ouverte entre deux mondes ?

<sup>15</sup> Pour ce terme, cf. Nicolai (2003). 'Contact et genèse : ouvertures et perspectives : pour un « Nouveau Programme » de recherche sur l'évolution des langues'. *Proceedings, XVII International Congress of Linguists* Prague, July 24-29, 2003, CD-ROM, MATFYZPRESS, vydavatelství matematicko-fyzikální fakulty Univerzity Karlovy v Praze.

<sup>16</sup> L'objectif ordinaire d'une approche sociolinguistique est de s'intéresser aux pratiques linguistiques et langagières des acteurs séculiers. S'intéresser aux pratiques descriptives des acteurs réguliers relève d'un autre domaine, épistémique, par rapport au premier. Mais dans les deux cas, la question de la « frontière » est au cœur de l'analyse.

<sup>17</sup> Notons cependant que, dans la définition même des termes, la distinction entre 'régulier' et 'séculier' est incidemment mise en question car la qualification « légitime » renvoie sans ambiguïté à la reconnaissance d'une « règle » !

Ainsi, l'essentiel des conceptualisations / représentations sociolinguistiques, quel que soit l'arrière-plan théorique qu'elles retiennent, relève du travail des 'acteurs réguliers' : qu'il s'agisse de la mise en évidence de pratiques diglossiques (Ferguson, Fishman,...), de l'identification de variables (Labov, ...), de la reconnaissance d'appartenances, de 'we-codes', 'they-codes' (Gumperz,...), de marquages identitaires, d'appropriation, de distanciation, (LePage, Tabouret-Keller, ...), etc.

Notons cependant – et c'est important – que la 'distinction' ici introduite entre 'acteurs réguliers' et 'acteurs séculiers' est loin de renvoyer à une catégorisation stable. A travers cette distinction catégorielle on reconnaît plutôt des rôles et des postures structurelles et fonctionnelles pour le développement de la langue lui-même, ponctuellement investis par des acteurs humains qui, à un moment donné, s'attribuent (ou se voient attribués) ces rôles et ces postures. En effet :

- un '*acteur régulier*' ne peut pas ne pas être *aussi* un 'acteur séculier' dans la mesure où, tout simplement, il parle ;
- un '*acteur séculier*' ne peut pas ne pas être un 'acteur régulier' dans la mesure où, tout simplement, il ne peut pas ne pas avoir un jugement sur les productions langagières qu'il produit et celles auxquelles il est confronté<sup>18</sup> car ce jugement est intégré dans la construction de sens de ce qui est interactionnellement échangé de langue et de discours.

En changeant de place et de rôle continûment, l'ensemble des acteurs, participe ainsi à la construction des langues, au développement des connaissances objectivées, à l'élaboration de schémas d'action, de comportements langagiers et de dynamiques de transformation linguistiques. Peut-être, tout simplement, comme je l'ai suggéré précédemment, parce que le fonctionnement du langage implique en lui-même et pour lui-même, sa propre distanciation. Et que, à ce niveau, la frontière n'est plus seulement un cadre de description, un objet d'étude / conflit / connaissance, mais – dans le domaine qui nous concerne – la 'nécessité interne' du développement linguistique et langagier<sup>19</sup>.

## **Conclusion.**

Cette présentation vise à mettre en évidence la complexité de la thématique de la 'frontière' et à montrer qu'il n'existe pas « d'objectivité » qui en rendrait compte en excluant la dynamique des acteurs (réguliers et séculiers) du champ de l'analyse. Elle montre aussi que traiter de la 'frontière' comme d'un phénomène objectif, d'une matérialité empirique face à laquelle il s'agirait de se déterminer est toujours possible, mais que cette objectivation ne doit pas occulter pour autant la réflexion sur sa nature, et que ce traitement lui-même se développe dans le cadre de frontières toujours renouvelées. La (mise en) frontière apparaît comme un objet d'étude, comme un outil conjoncturellement utilisable pour la construction de représentations du monde idéal et matériel, ordinaire et savant, mais aussi comme l'institution de contraintes sur les phénomènes et sur les acteurs. Elle est donc concernée à la fois par une théorie de la connaissance et par une théorie de l'action. On peut aussi l'appréhender en s'intéressant à deux interfaces :

---

<sup>18</sup> A la limite, le simple jugement de grammaticalité pour un énoncé donné fait référence à une saisie 'régulière' de sa forme linguistique, tout autant que de sa pertinence en tant qu'occurrence. Les considérations épilinguistiques que tout membre d'une communauté est à même de porter sur ses pratiques langagières et celles auxquelles il est confronté (cf. C. Canut), renvoie aussi à une saisie 'régulière'.

<sup>19</sup> Cf. Nicolăi (2007) 'Contacts des langues et contact dans la langue : hétérogénéité, construction de l'homogène et émergence du 'linguistique', *Journal of Language Contact*, THEMA 1, pp. 199-222 ([www.jlc-journal.org](http://www.jlc-journal.org)).

- une première interface où ce qui est en jeu est la prise en considération des phénomènes, des *realia* (ce qui ne correspond cependant pas aux '*matérialités*' telles que je les ai définies, mais aux traces positives des '*évidences*' et des '*construits*') ; soit donc une *confrontation aux* « *contraintes* » manifestes, patentes (ici linguistiques et langagières). C'est cette interface qui, le plus souvent, est considérée ;
- une deuxième interface où elle est concernée par les procès cognitifs à travers l'élaboration d'interprétations et de représentations de phénomènes (soit donc, non seulement l'*élaboration de* « *contraintes* » mais aussi la réflexion sur les projections et les jeux que les acteurs introduisent en tant que stratégies et comportements pratiques par rapport à ce qui est donné et à ce qui peut être inféré en contexte). Peut-être moins évidente de ne pas se manifester dans des formes positivement identifiables, c'est cependant cette interface-là qui est fondamentale dans la compréhension, l'explicitation des phénomènes, sinon dans leur émergence.

Alors, comment conclure ? Peut-être tout simplement en résumant quelques réponses explicites ou implicites. La frontière ? C'est une non-notion, une nécessité, un outil, une construction, un fait incontournable. C'est un présupposé à la saisie, c'est une référence pour la compréhension des phénomènes, c'est une implication, c'est une matérialité conjoncturelle.

On s'attend donc à ce que des approches qui retiennent la contextualité, l'historicité des phénomènes et l'indexicalité de leurs actualisations (laquelle intègre le jeu des acteurs) soient théoriquement et méthodologiquement plus pertinentes pour rendre compte de faits et de dynamiques de frontière que des approches apparemment plus « positives », plus « objectives », qui feraient état de les considérer dans l'intangibilité de leurs représentations. Car, finalement, c'est à travers cette dynamique complexe que le langage 'fonctionne', 'signifie' et 'agit'. Les acteurs sont « objectivement » confrontés à l'existence des frontières dans le même temps qu'ils les accentuent, les effacent, les déplacent, les redéfinissent, se les approprient, les dénie ; bref, les modifient et les recatégorisent continuellement, contribuant ainsi à leur donner forme et sens en relation avec des projets, explicités ou non explicités qui guident leurs comportements dans la conjoncture.

### **Epilogue : la saisie des représentations.**

On sait que les langues sont à la fois des outils pour la communication et des constructions symboliques. En tant qu'outils, elles sont élaborées dans l'interaction et stabilisées au sein d'espaces communautaires qui développent des normes d'usage et des signes de reconnaissance, créent des références historiques, balisent des parcours de sens et communiquent à la fois, et continuellement, des informations sur des états du monde, des états d'eux-mêmes, en jugeant dans le même temps la capacité et la légitimité des acteurs / participants qui génèrent l'activité de communication en cours... et donc la pérennisation / différenciation / (re)construction de la communication et de la construction symbolique liée. Corrélativement, elles confirment l'existence, l'historicité et la matérialité des entités considérées dans ces espaces. A partir de là, les langues, d'une part en tant que signes, en tant que représentations et en tant que matérialités, et d'autre part en tant que systèmes, en tant que références discursives, politiques, culturelles, s'affirment et s'institutionnalisent en (au travers des) frontières. Ce qui n'implique pas pour autant qu'elles soient (doivent être) nécessairement traitées en lieux de ruptures et/ou en indicateurs d'éventuels « séquençages ».

Maintenant, s'il se trouvait que je dusse initier un état classificatoire, dont on sait pourtant le peu de validité qu'il faut lui accorder, je penserais – pour commencer – à deux

grandes « catégories » (pourquoi pas !) : celle qui concerne les situations de *frontières manifestées* et celle qui concerne les situations de *frontières transgressées*. En voici une illustration possible dans laquelle la place attribuée au ‘etc.’ fournit un indicateur de l’incomplétude de l’inventaire :

*Frontières manifestées :*

- *Frontières patentes* en tant qu’elles actualisent des limites à l’intercompréhension entre individus, groupes, communautés (limites entre nous et les ‘barbares’, etc.).
- *Frontières constatées* entre ceux qui, en situation de voisinage géographique, disent « comme ceci (eux-ci) » et ceux qui disent « comme cela (eux-là) » – le clocher d’ici et le clocher de là (Oui, Saussure disait..., mais, déjà, bien avant lui, on disait !...) – autour de la différenciation dialectale, de sa pérennisation, de son instrumentalisation (ou, à l’inverse, de son effacement).
- *Frontières institutionnalisées, légiférées*, qui traduisent, confirment, rigidifient, codifient des pratiques et des usages naturels ou imposés dans des espaces communautaires (phénomènes de diglossies, etc.).

*Frontières oblitérées :*

- *Frontières manipulées* au niveau des acteurs séculiers, dans les stratégies de gestion d’écarts et de différences qui introduisent du sens dans le sens, un message dans le message, une signification dans la signification, assurant la différence et la distinction dans la continuité de l’échange (construction et hétérogénéité des styles, etc.).
- *Frontières implicites, présupposées* qui corroborent, soutiennent, illustrent des distinctions socialement générées dans les sociétés humaines à travers les dynamiques de composition, décomposition, recomposition des groupements d’individus et des variétés linguistiques et discursives qu’ils manifestent, etc.
- *Frontières transgressées* dans des pratiques langagières séculières qui les dissolvent où la distinction, potentiellement reconnue, n’est pas retenue comme indication pertinente (alternance codique, mixages linguistiques divers, etc.).

Mais déjà une autre catégorie se profile : c’est la catégorie des *frontières objectivées* par l’analyste, par le ‘descripteur’ (l’acteur régulier) – qui n’a pas besoin de parler, qui n’est pas là pour ça, mais qui parle cependant... à un autre niveau : celui de la description (cf. reconnaissance d’isoglosses), celui de la validation (pointage du bon usage), etc. Qui, dans un discours nécessairement décalé par rapport aux usages ordinaires, produit sinon une représentation de référence du moins des marques distinctives données comme caractéristiques (cf. la description d’une représentation donnée comme système ou comme structure d’une langue dans son « abstraction ») ; qui développe sinon une parole exemplaire, du moins une tension vers une exemplarité (l’exemplarité !) (cf. de la construction du « français » à toutes les académies, des revendications identitaires aux constructions linguistiques symboliques données comme « marqueurs » et « vecteurs » potentiels d’une « réalité » qu’ils ont pour fonction de pointer).

Ici la frontière (en tant qu’objet symbolique et en tant qu’outil fonctionnalisé) est construite, prise en compte, appréhendée « de l’extérieur ». Les critères de différenciation sont donnés par rapport à une « objectivité » élaborée à travers un système de référence externe.

Finally, it appears from this excursion that the theme of boundaries is apprehended through a grasp in which :

- languages are given as representations and/or structures, but also as lived experiences and/or analyzed materialities.
- speakers and communities are perceived not as actors confronted with the intangibility of a given to which they are subjected but as actors who (at a variable level, but always existing), participate in the elaboration of a given that they control and that they manipulate totally or partially.

The emergence, the erasure, the contour, the constraint and the recognition of boundaries is thus the result of a construction and of a management of fact, whether it be as initial data or as resulting data, they are reconsidered through the dynamics of actors. Boundaries do not exist independently of the actors who take them into account.

#### **Some work on boundaries (in the sociolinguistic domain).**

The bibliography is so rich that I cannot present it here. By definition, all work on language contact is pertinent: plurilingualism, alternances, areas of convergence (Constats, materialities, interpretations, identities, modifications without strategies, modifications with strategies).

I will only cite a few authors to whom I have referred in this presentation, implicitly or explicitly. Their work can be found without difficulty in the current bibliographies :

E. Benveniste, C. Canut, Fr. Gadet, Ferguson, J. Fishman, M. Foucault, J. Gumperz, W. Labov, R. LePage, R. Nicolai, A. Tabouret-Keller.